

Infirmier de bloc opératoire

RNCP37228 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331, 331t
Formacode(s)	43449
Code(s) ROME	J1504
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE DE LA REUNION · SIRET : 19974478000016

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI · SIRET : 19202664900264

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE RENNES I · SIRET : 19350936100013

UNIVERSITE DE TOURS · SIRET : 19370800500478

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation, l'hygiène, l'endoscopie et la radiologie interventionnelle.

Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est accessible, pour les candidats titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du code de la santé publique

leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le préfet de région en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique

, par les voies suivantes :

1° La formation initiale sous statut d'étudiant ou par apprentissage ;

2° La formation professionnelle continue ;

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré par les établissements d'enseignement supérieurs accrédités ou co-accrédités à cet effet par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ACTIVITÉS VISÉES

1. Réalisation d'activités de prévention et de soins en lien avec des actes et activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
2. Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
3. Organisation et coordination des activités de soins liées au processus peropératoire
4. Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et associés
5. Elaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et associés
6. Mise en œuvre et contrôle des mesures d'hygiène dans les secteurs interventionnels et associés
7. Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et associés
8. Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- 1 - Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- 2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
- 3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
- 4- Organiser et coordonner les activités de soins infirmiers liées au processus péri-opératoire
- 5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- 7 - Former et informer les professionnels et les apprenants

8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

9 - Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

Blocs de compétences

RNCP37228BC01 — Prendre en soins et mettre en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention
- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée
- Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins
- Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
- Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention
- Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention
- Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.
- Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique.
- Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post- interventionnelle
- Organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travail individuel écrit ou oral d'analyse d'une situation clinique

Evaluation écrite ou orale des connaissances

Etude de situation avec pratique simulée

RNCP37228BC02 — Mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
- Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
- Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
- Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
- Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
- Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
- Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
- Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
- Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
- Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction

- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable.
- Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère
- Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de situation avec pratique simulée

RNCP37228BC03 — Organiser et coordonner des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire
- Identifier et répartir les différents rôles et missions de l'infirmier de bloc opératoire
- Prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé
- Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels
- Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires intervenants internes ou externes
- Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire
- Développer le travail en coopération entre les différents acteurs
- Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation
- Prioriser les actions en fonction des situations et des urgences
- Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques
- Analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement
- Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- Identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes
- Identifier les risques professionnels liés à l'activité
- Identifier toute non-conformité,
- Analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques
- Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes
- Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives
- Evaluer l'impact des mesures correctives
- Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques
- Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives
- Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires
- Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés
- Apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation
- Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène
- Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène
- Analyser les causes des écarts constatés
- Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives
- S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire ou de gestion d'une question économique en bloc opératoire

Etude de situation

RNCP37228BC04 — Informer et former des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

LISTE DE COMPÉTENCES

Former et informer les professionnels et les apprenants

- Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la

structure

- Evaluer le niveau initial de connaissance et compétence de l'apprenant
- Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
- Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs
- Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage

RNCP37228BC05 — Effectuer une veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire
- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales
- Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires
- Identifier une problématique et formuler un questionnement
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre
- Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle
- Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication
- Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique
- Argumenter ses choix de pratiques professionnelles
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note de recherche

Abstract du mémoire

Ecrit et soutenance

Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

86 - Activités pour la santé humaine

86.90D - Activités des infirmiers et des sages-femmes

Etablissements de soins (hôpital, clinique...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Infirmier.ère de bloc opératoire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'infirmier en bloc opératoire est réglementée.

L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R. 4311-1 à R. 4311-15 et R. 4312-1 à R. 4312-49 du CSP.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 243 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 491
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est soumise à un processus de sélection défini à l'article 8 de l'arrêté du 27 avril 2022 et suivants : "Le processus de sélection des candidats comprend une admissibilité sur dossier et un entretien d'admission. Les pièces constituant ce dossier sont listées à l'article 9. Le candidat relevant de la formation par alternance doit disposer d'un contrat de formation en alternance conclu avec son employeur."

Des dérogations, dont les modalités sont définies aux articles 14 et 15 de l'arrêté, sont accordées à certains publics.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La participation de l'étudiant aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation.

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ne peut être délivré qu'aux étudiants et alternants titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, VAE

Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par le président de l'université.

Le jury comprend:

- 1° Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé;
- 2° Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation;
- 3° Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire;
- 4° Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat;
- 5° Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire;
- 6° Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage;
- 7° Un chirurgien participant à la formation des étudiants

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par le président de l'université.

Le jury comprend:

- 1° Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé;
- 2° Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation;

- 3° Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire;
- 4° Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat;
- 5° Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire;
- 6° Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage;
- 7° Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Selon la branche	7 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
Date de dernière délivrance possible	31/08/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34862

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-amu.fr>
<https://www.u-picardie.fr>
<https://www.univ-fcomte.fr>
<https://www.u-bordeaux.fr>
<https://nouveau.univ-brest.fr/fr>
<https://www.unicaen.fr>
<https://www.uca.fr>
<https://www.univ-lille.fr>
<https://www.univ-lorraine.fr>
<https://www.umontpellier.fr>
<https://u-paris.fr>
<https://www.univ-nantes.fr>
<https://univ-cotedazur.fr>
<https://www.univ-reims.fr>
<https://www.univ-rennes1.fr>
<https://www.univ-reunion.fr>
<https://www.univ-rouen.fr>
<https://www.unistra.fr>
<https://www.univ-tlse3.fr>
<https://www.univ-lyon1.fr>
<http://www.univ-ag.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37228/>

Où se former

Formations référencées	33
Organismes	18
Régions couvertes	13
Prix indicatif	200 € – 24 000 €
Durée	11 – 2800 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	9
Organismes gestionnaires (CFA)	7
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	6
Départements couverts	8
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	128
Parcours menés à terme	117
Taux d'achèvement	91 %
Période	04/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	140
Montant total engagé	326 390 €
Coût moyen par dossier	2 331 €
Durée moyenne	452 h
Période	04/2023 – 08/2026
France compétences	57 %
Reste à charge titulaire	33 %

France Travail	5 %
OPCO	3 %
Régions	2 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.